

Caractéristiques de la zone de baignade

Nom de la zone de baignade : Tamarissière
 Commune : Agde
 Département : Hérault
 Région : Occitanie
 Personne responsable de l'eau de baignade : Le Maire

Dates de la saison balnéaire : 15/06 au 15/09
 Fréquentation moyenne journalière pendant la saison balnéaire : 16 000
 Localisation du point de suivi (Lambert II) : X : 689644 Y : 1809930
 Nature : sable / rochers
 Longueur : 1 300 m
 Largeur moyenne : 15 à 60 m
 Profondeur : 1,4 m (à 20 m du bord)
 Activités autres que la baignade : nautisme
 Plage aménagée : 0

Équipements



Qualité des eaux de baignade

Directive 76/160/CEE :

Année	2013	2014	2015	2016
Classement				
	Excellent	Bon	Suffisant	
	Insuffisant	Insuffisamment de prélèvements	Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore possible	
	●			
	Non suivi			

Évolution de la qualité : La qualité est excellente et stable.
 Prolifération des macro-algues et du phytoplancton : Pas de prolifération de macro algues
 Pas de présence d'espèces phytoplanctoniques menaçant la santé ou la sécurité des baigneurs

Liste des épisodes de pollutions au cours des dernières années (au moins 4 années) présentée par ordre chronologique décroissant : Aucun dépassement de la valeur seuil de l'AFFSET de qualité « suffisante » entre 2010 et 2016.

Vue aérienne de la zone de baignade

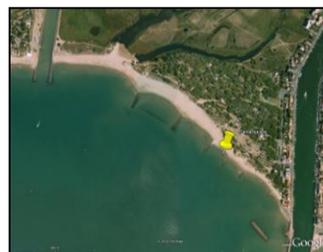


Schéma de la zone de baignade



Inventaire des sources de pollution

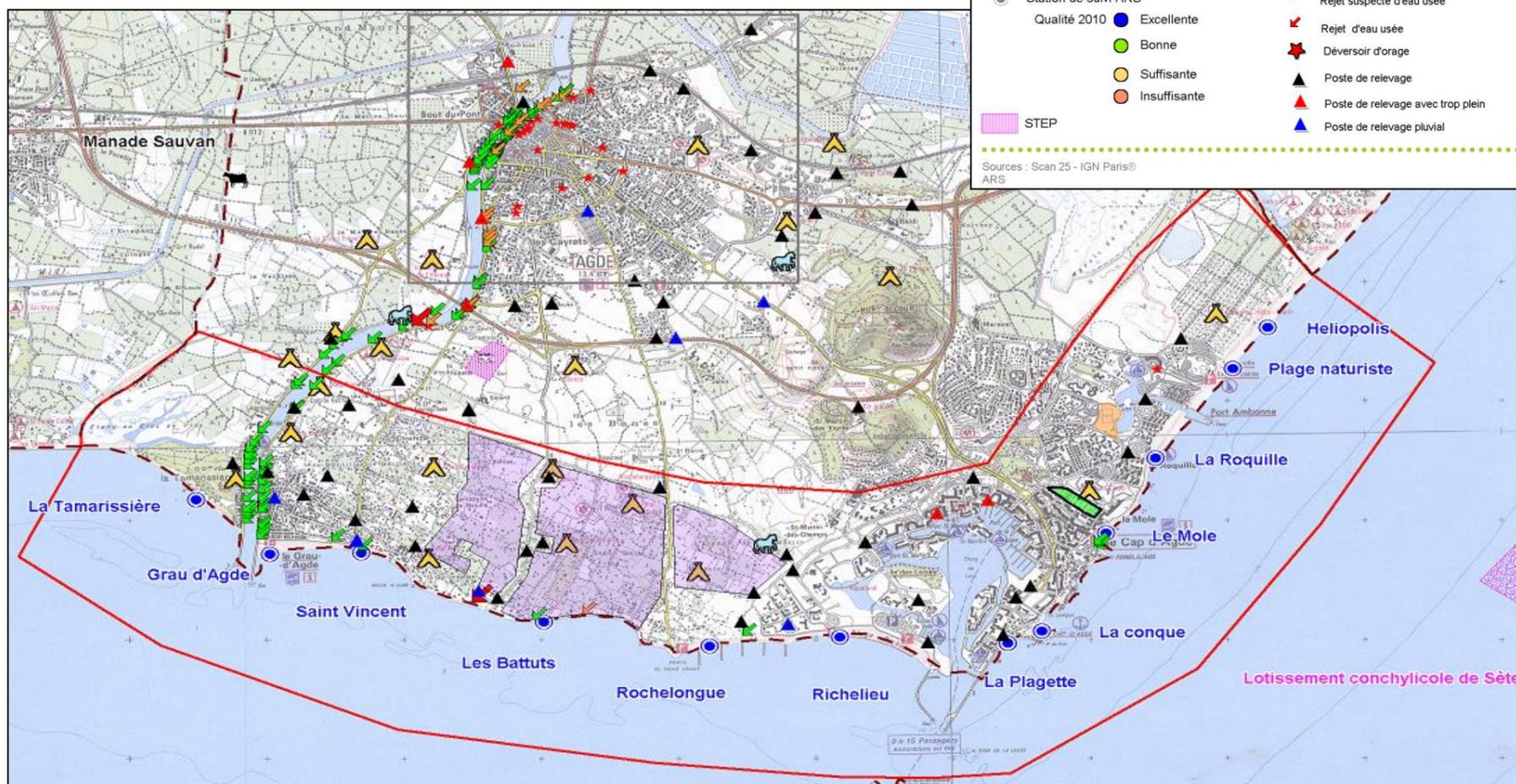
Catégorie	Source de pollution	Risque d'impact	Distance à la zone de baignade
Assainissement des eaux usées	DO et STEP via l'Hérault	Moyen	Variable
Assainissement des eaux pluviales	Exutoires pluviaux via l'Hérault	Moyen	Variable
Hydrographie	Hérault Canalet	Moyen Incertain	Inférieure à 1 km Supérieure à 1 km
Sources ponctuelles	Centre équestre dans l'Hérault	Faible	Supérieure à 1 km

Légende

- Limite communale
- Zone d'étude locale
- ▲ Camping
- ▲ Manade
- ▲ Centre équestre
- Station de suivi ARS
- Qualité 2010
- Excellente
- Bonne
- Suffisante
- Insuffisante
- STEP
- Aire de stationnement autorisé pour les camping-car du 15 avril au 30 septembre
- Zone conchylicole
- Zone improvisée pour les gens du voyage
- Zone d'assainissement autonome
- ▲ Rejet d'eau pluvial
- ▲ Rejet suspecté d'eau usée
- ▲ Rejet d'eau usée
- ▲ Déversoir d'orage
- ▲ Poste de relevage
- ▲ Poste de relevage avec trop plein
- ▲ Poste de relevage pluvial

Sources : Scan 25 - IGN Paris®
ARS

Carte de synthèse



Recommandations

- Réduire les sources de pollution potentielles (limiter les déversements EU vers le pluvial, améliorer le système d'évacuation pluviale, augmenter le taux de raccordement, sensibiliser la population, réduire les flux bactériens à la source).
- Renforcer la connaissance des mécanismes de pollution (améliorer l'autosurveillance, acquérir plus de données, mettre en place une gestion active).

Date de révision du profil

La plage étant en qualité Excellente, la révision du profil devra être effectuée dans 4 ans (2018) seulement si le classement se dégrade.